

## Informations

**Accès :** En arrivant d'Aix-en-Provence, prenez à partir de Trets la D12 en direction Ermitage Saint-Jean-du-Puy. En arrivant par Marseille, prenez l'autoroute A52, et à la sortie d'Auriol continuez en direction Saint Zacharie et dirigez-vous par la D85 en direction de l'ermitage.

**Parking :** Ermitage Saint-Jean-du-Puy

### Contacts utiles :

> N° accès massif :  
08 11 20 13 13

> Tourisme :  
[www.visitprovence.com](http://www.visitprovence.com)

> Transport :  
[www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)

> Maison du Tourisme et de la Culture de Trets  
tél. : 04 42 61 23 75

### Découverte :

> Fromages : La Pastorale du Regagnas RD12  
Route de Kirbon  
13530 Trets  
tél. : 06 09 02 23 71

> Vins : Château Ferry Lacombe  
Route de Saint-Maximin  
13530 Trets  
tél. : 04 42 29 40 04

> Vins : Château Coussin – 13530 Trets  
tél. : 04 42 61 20 00

> Vins : Mas de Cadenet – RD 57  
13530 Trets  
tél. : 04 42 29 21 59

> Trets : Beau village provençal de caractère médiéval, légèrement surélevé au-dessus de la plaine de l'Arc. A noter la présence de maisons anciennes, de petites ruelles tortueuses et de passages voûtés.



### Saint-Jean-du-Puy

Entre la montagne du Regagnas et les Monts Auréliens, dans un havre de fraîcheur, de chênes blancs, de cèdres et de yeuses (chênes verts) se trouve l'ermitage de Saint-Jean-du-Puy.

Fondé au V<sup>e</sup> siècle par Saint-Cassien (Abbaye de Saint-Victor à Marseille), il est aujourd'hui composé d'une chapelle, dont l'abside romane est entièrement restaurée, d'une tour de guet (1828) qui est un observatoire de tout premier ordre dominant les vallées alentours, et de refuges.

Un abri permet de protéger les randonneurs de la pluie.

Autour, ce n'est qu'un jardin de fleurs et de verdure, aménagé pour le pique-nique.

Point de vue exceptionnel sur la montagne Sainte-Victoire et la plaine de l'Arc au nord, les Monts Auréliens à l'est, la Sainte-Baume et la vallée de l'Huveaune au sud et enfin le Garlaban et la chaîne de l'Etoile à l'ouest, Saint-Jean-du-Puy est un cadre enchanteur et fort apprécié des randonneurs.



### Itinéraire

Balisage bleu

→ Sens de l'itinéraire

**En voiture depuis Trets,** empruntez la D12 en direction du hameau de Kirbon ; passez le hameau. 700 mètres avant le Col du Petit Galibier (Pas de Couelle), empruntez à gauche la piste jusqu'à Saint-Jean-du-Puy (parking).

**Au départ de Saint-Jean-du-Puy,** empruntez le sentier qui tourne le dos à la route d'arrivée. Poursuivez à travers un sous-bois de chênes verts, offrant de nombreuses euphorbes et des lavandes sauvages.

Aux différents carrefours, continuez tout droit. A la fin de la piste et des bois, le sentier grimpe tout droit vers un replat, qui, au printemps, offre des parterres d'iris sauvages, jaunes, mauves et blancs.

Dirigez vous alors vers le sommet du Mont Olympe par un sentier rectiligne au départ, puis serpentant à travers les blocs et les éboulis (prudence !).

Au sommet, le plateau présente une végétation basse (nombreux hélianthes et plantes succulentes) et une très belle vue. Au nord nord-ouest: la montagne Sainte-Victoire, le plateau du Cengle. Sous un bel escarpement rocheux marquant le nord de la chaîne des Monts Auréliens, la vallée de l'Arc, vallée agricole découpée en petites parcelles multicolores... Au nord nord-est: le Rocher de Onze Heures et les Monts Auréliens. Au sud: la Sainte-Baume et la vallée de l'Huveaune, émaillée des villages de Saint-Zacharie, Auriol. Au sud-ouest, la succession des sommets de l'Ermitage, du Regagnas et du Garlaban est rectiligne. Enfin, à l'ouest, la chaîne de l'Etoile, Gardanne et ses terrils.

Continuez éventuellement jusqu'au Rocher de Onze Heures.



# Balisage

GR : Traits rectangulaires superposés blanc et rouge  
(marque déposée par la F.F.R.P. à l'I.N.P.I.).

La croix de St-André signale une mauvaise direction.  
La priorité de balisage est donnée au GR, GR de pays, PR.

Bon :  Changement de direction : 

Mauvaise direction : 

Le balisage est réalisé bénévolement  
par les membres d'associations affiliées à la F.F.R.P.

## Conseils et recommandations pour promener en Provence

*La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelqu'un. Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.*

- Restons sur les chemins balisés.
- N'abandonnons aucun objet, aucun débris. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons amenés pleins.
- Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas.
- Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.
- Respectons les viticulteurs et les agriculteurs. Ne cueillons pas leurs produits.
- Sachons cohabiter avec les chasseurs.
- N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent.

Dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal, pour votre sécurité et la préservation

des sites sensibles. Ce sont le croisement de trois situations de danger météorologique d'incendie et les trois périodes de l'année qui correspondent à des sensibilités d'éclosion de feux croissantes qui vont déterminer les possibilités d'accès par site. Pour plus de renseignements (pendant la période estivale) : 08.11.20.13.13. ou [www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr)

Pour rendre

vos randonnées agréables

- Ne surévaluez pas vos forces physiques.
- Renseignez vous sur le temps de parcours, sur la météo.
- Évitez de partir seul.
- Emportez une gourde d'eau, une trousse à pharmacie, la carte IGN, une boussole.
- Soyez équipé d'un sac à dos, de baskets ou chaussures légères, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

Comité Départemental du Tourisme 

13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille  
Tél : 04 91 13 84 40 - Fax : 04 91 33 01 82  
Site web : [www.visitprovence.com](http://www.visitprovence.com)

En collaboration avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre  
Tél. : 04 91 32 17 10



CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
Direction de l'Environnement  
Europôle de l'Arbois - 13792 Aix-en-Provence cedex 3 - Tél. : 04 42 97 10 10

sur Internet : <http://www.cg13.fr>

## > Régagnas

Topo Rando



**Trets : Saint Jean du Puy  
Mont Olympe  
Rocher de Onze Heures**

> Aller-retour (plus extension)  
Durée : 2H20 (+1H)  
Longueur : 8 Km (+3 Km)  
Dénivelé : 250 m (+100 m)  
Niveau : moyen à difficile

**Bouches-du-Rhône**  
LA PROVENCE

CD13 - 12/08 - Création : [www.studio-mogelton.com](http://www.studio-mogelton.com) - Photos : Danièle Gorgeon - Illustration : Corailie - Guide du naturaliste dans le midi de la France

Dans la continuité du Régagnas, à l'extrémité orientale du plissement formant ces deux massifs, se situent les Monts Auréliens. Délimités par la Vallée de l'Huveaune au sud et la Plaine de l'Arc au nord, ces montagnes ont connu bien des invasions, destructions et mutations. En témoignent les gisements d'os humains préhistoriques, des ruines moyenâgeuses, des vestiges de châteaux ou de remparts, mais le fait le plus marquant qui symbolise ces montagnes, c'est la longue occupation des Romains qui tracèrent la Voie Aurelia, qui reliait Rome à Arles.

Cet itinéraire vous emmènera de Saint-Jean-du-Puy, au cadre enchanteur, au sommet du Mont Olympe, marqué, comme l'ensemble du massif, par son escarpement au nord. Et si la dernière grimpe, bien que courte, vous semble raide, courage : la vue récompensera vos efforts !...



## Le Ciste cotonneux ou Mussugo (*Cistus Albidus*)

Cet arbrisseau de 40 cm à 1 m, aux feuilles persistantes, est également nommé ciste "blanc" à cause de son feuillage duveteux. Ses fleurs sont roses ou purpurines, de grande taille et ses pétales sont froissés. Les fruits sont des capsules ovoïdes et velues.

Le ciste cotonneux est typique de la garrigue provençale qu'il décore au printemps de toutes les nuances de rose.

## Toponymie

Rocher de Onze Heures  
Cet étrange nom viendrait de la grotte qu'il surplombe. Entre onze heures moins le quart et onze heures, le soleil dessinerait en effet un cercle à l'entrée de la grotte...

